

Conseils des départements - suite

Programme de la journée

- ☛ 8h30 - Accueil-café
- ☛ 9h15 - Ouverture par le président national
- ☛ 10h00 - Temps d'échanges avec les présidents départementaux autour des thèmes suivants :
 - ❖ communication, recrutement, rayonnement
 - ❖ réseaux sociaux
 - ❖ jeunesse
 - ❖ journée Opex
- ☛ 12h00 - Déjeuner à la rotonde Gabriel
- ☛ 14h00 - Informations générales au profit des présidents et travaux des comités consultatifs (sujets abordés : plan d'action et suivi de ces actions, intervention du trésorier national, action civique et mémoire, législation combattante, blessés, reconversion, AEVOG, action sociale, décorations, memento du responsable)
 - Parole aux présidents
- ☛ 16h30 - Conclusion du président national
- ☛ 17h00 - Fin du conseil des départements

 Le magasin tiendra un stand à l'entrée de l'amphithéâtre, où vous pourrez récupérer les commandes que vous avez passées, mais aussi où vous serez proposés un échantillon de produits du magasin, dont les nouveaux porte-clefs (cf. page 4).

Messe de fondation

Quand : dimanche 5 février 2023 à 11h00

Où : cathédrale Saint-Louis des Invalides, arrivée par l'entrée principale des Invalides sur l'esplanade (129 rue de Grenelle, Paris 7^e) - Métro : La-Tour-Maubourg (ligne 8), Varennes (ligne 13) ou Invalides (lignes 8 et 13)

Accueil : à partir de 10h30

Ravivage de la Flamme

Quand : dimanche 5 février 2023 à 18h30

Où : Arc-de-Triomphe, arrivée par le tunnel du souvenir (en haut à droite de l'avenue des Champs-Élysées ou en haut à gauche de l'avenue de la Grande-Armée, Paris 8^e) - Métro : Charles-de-Gaulle - Etoile (lignes 1, 2, 6 et RER A)

Accueil : à partir de 17h45

Agenda

☛ 2 février

- ❖ Comité consultatif action sociale et solidarité

☛ 3 février

- ❖ Comité consultatif communication et recrutement
- ❖ Conseil d'administration national

Le coin des questions

Les militaires en activité peuvent-ils adhérer à des associations patriotiques ?

- Bien évidemment oui ! En revanche, les droits politiques et syndicaux du personnel militaire sont limités par le statut général des militaires issu de la loi n°2005-270 du 24 mars 2005. Ainsi l'article 5 de cette loi prive-t-elle les militaires du droit d'adhérer à des groupements ou à des associations à caractère politique.

Compte tenu du caractère apolitique et aconfessionnel de notre association, les militaires en situation d'activité ont donc tout à fait le droit d'adhérer à l'UNC. S'il en fallait une preuve, reportez-vous à l'interview du chef d'état-major de l'armée de terre dans le numéro de février de *La Voix du Combattant*, lui-même adhérent de notre association (cf. page 4).

Y a-t-il un âge minimum pour adhérer ; un tarif particulier doit-il être appliqué ?

- Il n'y a aucune restriction quant à l'âge pour devenir membre de l'UNC et l'autorisation parentale n'est pas requise obligatoirement, même si, en fonction de l'âge de l'intéressé, celle-ci peut-être recommandée. Il est de même pour les conditions tarifaires qui sont laissées à la diligence des associations locales.

➔ **Une question, un doute, contactez le service juridique ou consultez le manuel du responsable.**

Communication

LinkedIn



Union nationale des combattants - Siège national

Unis comme au front

Organisations à but non lucratif · Paris · 52 abonnés

Voir les 2 employés sur LinkedIn

✓ Suivi

Nous contacter

Plus

Le compte ouvert sur ce réseau social se développe modestement mais la tendance est bien là. Faites le connaître, tout d'abord en le suivant à titre personnel ou bien avec le compte de votre fédération ou de votre association.

Le but est de le faire rayonner au maximum, afin que les informations qui y sont publiées se diffusent le plus largement possible, et ainsi intéresser de futurs adhérents potentiels.

La Voix du Combattant



Pour son numéro de février, votre magazine publie en exclusivité une interview du chef d'état-major de l'armée de terre (CEMAT), le général d'armée Pierre Schill. Le CEMAT est également membre de l'UNC depuis de nombreuses années !

Il explique dans nos colonnes ce qui l'a motivé à adhérer à l'UNC et l'importance des associations comme la nôtre en termes de solidarité ou bien de renforcement de l'esprit de défense.

Parlez-en autour de vous, surtout auprès de vos connaissances encore en activité qui ne se doute pas forcément qu'un chef d'état-major est membre de notre belle association.

Dans les mois à venir, *La Voix du Combattant* ouvrira ses pages à d'autres grands témoins, ce qui contribuera au rayonnement de votre magazine.

Du côté du magasin

Les porte-clefs brodés sont arrivés et d'ores et déjà disponibles au magasin.

➔ N'hésitez pas à contacter le magasin pour vos commandes, au 01 53 89 04 21, du lundi au mercredi inclus, ou à l'adresse suivante, uncvente@unc.fr

